

Le directeur général

Ref. : 2021 - 35

Monsieur le Préfet du Rhône
Préfecture du Rhône
Institution
69419 LYON Cedex 03

Lyon, le 5 mars 2021

Objet : Avis ARS

Monsieur le Préfet,

Vous avez sollicité l'avis de l'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes quant aux nouvelles mesures de lutte contre la COVID-19 que vous souhaitez prendre.

La circulation virale est en léger recul mais se maintient à un niveau élevé dans la région. Pour la semaine glissante du 23 février au 1^{er} mars le taux d'incidence **en Auvergne-Rhône-Alpes** reste inférieur au taux national (189,4/100 000 contre 220,4/100 000 tandis que le taux de positivité régional est équivalent au taux national (7,3%).

L'évolution de la situation **dans le département du Rhône** est plus défavorable. Il fait partie des départements de la région qui enregistre les taux les plus élevés et est placé depuis le 26 février dernier **en surveillance renforcée** au regard de la dégradation de ses indicateurs épidémiologique et hospitalier.

Le Rhône enregistre pour la **semaine glissante du 23 février au 1^{er} mars 2021** un **taux d'incidence pour la population générale** de **235,7** nouveaux cas de patients infectés par la Covid-19 pour 100 000 habitants et un **taux de positivité de 8 %** (source SPF GEODES).

Le taux d'incidence chez les plus de 65 ans est de **199/100 000** personnes pour la semaine du 22 au 28 février (source SPF GEODES).

A titre comparatif, vous trouverez, ci-après, l'évolution des taux rhônalpins pour la population générale des précédentes semaines (source SPF GEODES) :

	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8
Taux d'incidence tous âges (pour 100 000 hab)	209,6	222,7	235,7
Taux de positivité tous âges (%)	6,9	8,6	8,2

S'agissant de l'**hospitalisation**, le Rhône compte 856 **patients hospitalisés** avec diagnostic COVID-19 au 4 mars 2021 dont **160 patients en réanimation/soins intensifs** (source SPF GEODES).

Au 4 mars, le taux d'occupation des lits de réanimation dans le Rhône est de 96 %

Concernant la circulation des variants, parmi les 3009 PCR de criblage réalisées sur la semaine glissante du 22 au 28 février (soit 62,7% des tests positifs criblés), **56,7% sont positifs au variant V1** (53 % en région ARA) et **5,2% sont positifs aux V2 ou V3** (3,8% en région ARA).

L'ensemble de ces données est élevé et confirme une dégradation de la situation épidémiologique sur le département du Rhône confirmant la nécessité de mesures de protection sanitaire renforcées pour l'ensemble de la population rhodanienne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Par déléation,
Le Directeur général adjoint


Serge Morais